

déjà dit, la question de la peine capitale n'a aucun rapport avec le crédit que nous débattons, qui a trait aux pénitenciers.

**M. Howard:** Monsieur le président, quand le ministre a répondu à mes observations de tout à l'heure, je n'ai pas eu connaissance qu'il ait répondu à une de mes questions. Actuellement, les prisonniers ont la permission d'écrire quatre lettres par mois aux gens de leur parenté. Le ministre envisagerait-il la possibilité de leur permettre d'écrire plus souvent?

**L'hon. M. Fulton:** Oui, monsieur le président, je verrai certainement à étudier la question. Il faudra voir quelles seraient les répercussions sur le personnel. Je donne l'assurance à mon honorable ami que nous avons actuellement bien des problèmes de personnel. Je le dis sans vouloir diminuer l'aspect humain du problème qu'il a soulevé. Je ne puis faire plus pour l'instant que promettre d'étudier la question, sans prendre d'engagement catégorique à ce sujet.

**M. Howard:** Je ne crois pas que ce point ait été mentionné dans la discussion que j'ai eue avec le ministre, mais je crois comprendre que les visites de parents ou d'amis dans les pénitenciers sont limitées à une heure.

**L'hon. M. Fulton:** C'est en effet la durée maximum des visites.

**M. Howard:** Quel est le nombre total des heures par jour pendant lesquelles les visites sont permises?

**L'hon. M. Fulton:** Eh bien, les heures pendant lesquelles la prison est généralement ouverte, sont de 9 heures le matin à 4 heures de l'après-midi.

**M. Howard:** Cela représente...

**L'hon. M. Fulton:** Sept heures.

**M. Howard:** Sept heures par jour, six jours par semaine?

**L'hon. M. Fulton:** Cinq jours par semaine.

**M. Howard:** Trente-cinq heures par semaine; par conséquent, il pourrait avoir un maximum de 35 visites par semaine?

**L'hon. M. Fulton:** Cela dépendrait entièrement des dimensions des salles de visite. Les salles de visite peuvent recevoir, comme l'a sans doute constaté mon honorable ami lors de ses visites et inspections des pénitenciers,—la salle principale peut recevoir de 10 à 20 personnes à la fois, me dit-on,—et chacune est cloisonnée.

**M. Howard:** J'aurais peut-être dû ajouter les mots "si une seule personne visitait un endroit en particulier". Très approximativement, s'il y avait un minimum de 10 visites

par jour, on pourrait permettre 350 visites par semaine, et je suis sûr que tous les détenus ne reçoivent pas des visiteurs une fois par mois. Je suis certain que bon nombre de détenus ne reçoivent de visiteurs qu'une ou deux fois par année, selon que leur famille demeure loin du pénitencier. Mais en ce cas, il semble que les raisons avancées pour ne pas augmenter le nombre des visites chaque mois ne sont pas fondées. Je prends, par exemple, le cas de Kingston. Si la salle réservée aux visites est comble à toute heure, quand toutes les visites sont permises, ce serait difficile d'augmenter le nombre ou la durée des visites. Je suis certain que ce n'est pas le cas. A Kingston, par exemple, il arrive souvent que la salle des visites ne soit pas remplie. Je suis certain que, bien souvent, il n'y a aucun visiteur pour les détenus. Le ministre fait signe que oui.. Donc, j'ai raison, en somme.

**L'hon. M. Fulton:** Oui, mais nous devons tenir compte des heures d'affluence et c'est là que nous nous heurtons à des difficultés. Par exemple, la plupart des visiteurs viennent entre deux heures et quatre heures de l'après-midi. Si nous pouvions insister pour que les visites soient réparties sur toutes les heures du jour, il serait probablement possible d'accorder plus d'une visite par mois; nous aurions l'espace requis. Mais nous ne pouvons obliger les parents d'un détenu à lui rendre visite à une heure déterminée.

Nous devons donc tenir compte du fait qu'il y aura des périodes d'extrême pointe. A moins de restreindre le nombre des visites, on constatera que certains détenus ne peuvent même pas recevoir une visite par mois, car les visiteurs ont tendance à venir aux moments les plus achalandés.

**M. Howard:** Mais réglemente-t-on le nombre des visites par mois, les heures de la journée où les visites sont permises et la durée de chaque visite? On réglemente les visites. Je comprends que certaines restrictions s'imposent et que les visiteurs doivent se soumettre à certaines exigences, parce qu'on peut craindre qu'ils passent des armes aux détenus. Nous savons qu'une surveillance très étroite s'exerce sur les contacts entre le détenu et sa femme, ou vice versa.

**L'hon. M. Fulton:** Nous n'écrivons pas à un futur ou à un éventuel visiteur pour lui dire qu'il doit venir, mettons, entre neuf et dix heures du matin tel jour. Nous tâchons de faire en sorte que les visites aient lieu lorsque les visiteurs le souhaitent. Ils n'ont qu'à se mettre en rapport avec l'établissement et les détenus et à convenir de l'heure et du jour qui leur convient et nous essayons de les recevoir à ce moment-là.